

# Comité de défense des travailleurs frontaliers : nouvelle permanence

Depuis quelques semaines, le Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle (CDTFM) tient une nouvelle permanence, à l'Espace Fare, à Farébersviller. Un soutien précieux pour les conseillers et la responsable, Hakima Khebache, dans le traitement de dossiers épineux.

Depuis l'ouverture de la permanence des Travailleurs frontaliers à l'Espace Fare (Formation, accueil, réflexion, emploi), à Farébersviller, l'agenda de Bernard Hurreau ne désemplit pas. L'initiative de l'ouverture de cette antenne émane d'Hakima Khebache, responsable point emploi et de l'Espace. « Il a été créé en 1995 par Laurent Kleinhentz, pour créer un lieu unique avec différentes permanences, pour traiter de l'emploi, de l'insertion, des retraites », rappelle-t-elle. « Pour certains dossiers, j'étais déjà en contact avec Bernard, qui nous apportait une aide précieuse. »

Mais il fallait aller un peu plus loin. Il est donc venu découvrir les locaux et le maire a immédiatement adhéré à l'idée d'ouvrir cette nouvelle permanence. « Cela nous

“ Le Comité, c'est 45 ans de combat, de lutte contre les discriminations, l'injustice sociale, et cette Europe capitaliste ”

**Arsène Schmitt, président du CDTFM**



Hakima Khebache, responsable de l'Espace Fare, Mauro Usai (premier adjoint) et Laurent Kleinhentz, maire de Farébersviller, ont accueilli Arsène Schmitt et Bernard Hurreau, du Comité de défense des travailleurs frontaliers de Moselle. Photo RL/Michel LEVILLAIN

permet de développer encore les actions de proximité, insiste Bernard Hurreau, et même pour nos adhérents, Farébersviller est pratique et rapide d'accès via l'autoroute. »

## 45 ans de lutte sociale

Arsène Schmitt, président du CDTFM, a clairement posé les choses face au maire de Farébersviller. « Le Comité, c'est 45 ans de combat, de lutte contre les discriminations, l'injustice sociale, et cette Europe capitaliste ». Et d'ajouter que le comité est né en 1977 de la volonté de... quatre personnes. « Nous comptons aujourd'hui 13 000 adhérents. » Le Comité, ce sont surtout de nombreuses victoires, de la réintégration des frontaliers dans le

régime local à l'abrogation de la CSG-CRDS en 2000, après 10 ans de combat. Et ça n'est pas fini, puisque sur cette contribution, la lutte reprend, cette fois pour les retraites. Autre sujet sur le feu, celui du chômage partiel, avec, à nouveau, une double imposition, « malgré une décision du tribunal social fédéral de Kassel, qui juge cet impôt fictif ».

## Une expérience précieuse

C'est cette expérience qu'ils mettent au service des citoyens. « Certains dossiers de retraite sont parfois délicats, quand il y a plusieurs régimes », explique Bernard Hurreau. « Il faut savoir lire un déroulé de carrière et quand elle est "internationale", sur plusieurs pays, l'Alle-

magne ou d'autres, ça devient carrément compliqué, très technique. » Car il faut déceler les désagréables "subtilités" des administrations, « connaître les lois ou conventions qui ne sont pas appliquées, alors que les accords bilatéraux ne souffrent aucune interprétation ». À force de traiter ces dossiers, « on sait de quoi on parle et nous avons plutôt une bonne réputation, donc ça facilite les choses », rassure Bernard Hurreau.

**Michel LEVILLAIN**

Permanence des frontaliers, Espace Fare, 2 rue du Neufeld, les lundis, de 9h à 12h et le vendredi, de 13h30 à 16h30, uniquement sur rendez-vous. Contact : 03 87 95 53 41.